

OBJET : **Demande de subvention auprès du Conseil Régional en matière de Diagnostic "Saturnisme" en parties communes et privatives.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame l'Adjointe au Maire

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Considérant de la ville d'Aubervilliers mène, notamment à travers l'activité de son Service Communal d'Hygiène et de Santé, une action de lutte contre le saturnisme en habitat ancien,

Considérant la nécessité d'une réalisation de diagnostics préalables à l'exécution des travaux prévus,

Considérant que le Conseil Régional subventionne annuellement ces diagnostics à hauteur de 50%,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention pour la réalisation de diagnostics en habitat ancien à hauteur de 146 diagnostics en parties privatives et 73 en parties communes. Cette dernière tranche pourra, suivant les demandes, être ultérieurement complétée par une deuxième.